

**COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 09 décembre 2021**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
 - en exercice : 11  
 - qui ont pris part à la séance : 08  
 - votants 09 (dont 1 pouvoir)

Date de convocation : 03/12/2021

Date d'affichage : 03/12/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le neuf décembre deux mil vingt un à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle — RENARD Brigitte  
 Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –  
 VERNERET Jacques

Absent excusé : Mr ALINS Franck donne pouvoir à Mr CHARPENEL Aurélien

Absents non excusés : Mme PERRIN Marie-Josèphe – Mr DI BENEDETTO Vincent

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 - CIMETIERE COMMUNAL**  
**(CONCESSIONS et REGLEMENT) – inchangés par rapport à 2021**

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants,  
**DECIDE NE PAS AUGMENTER** les tarifs des concessions qui sont maintenus comme suit :

CONCESSIONS TRADITIONNELLES			
Nb de places	Durée :	30 ans	50 ans
I – 1 m x 2,50 m		410 €	715 €
II – 2 m x 2,50 m		715 €	1 020 €
COLOMBARIUM			
Nb de places	Durée :	15 ans	30 ans
I et II		510 €	815 €

- **N'APPORTE PAS DE MODIFICATION AU REGLEMENT du cimetière adopté en réunion du Conseil Municipal du 27/11/2006.**

La présente délibération annule et remplace celle du 04 novembre 2020.

Et ont les membres présents signé au registre  
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
 Jean-Bernard CHARPENEL

